



# 1<sup>er</sup> MAI 2021

## - Discours -

de Michel Le Roc'h, secrétaire général de l'UD CGT-FO 44

et de Claire Compain, présidente de l'Union départementale des Retraités CGT-FO 44

**Après avoir rappelé les principales revendications défendues par l'UD FO (en particulier l'exigence de la levée de l'état d'urgence) et apporté son soutien aux camarades de l'UD FO 63 (locaux saccagés) et à Yannick Farré de Fibre Excellence, le camarade Michel Le Roc'h a poursuivi :**



Intervention de Michel Le Roc'h,  
au nom de l'UD FO 44

Adolphe Thiers et les autres ministres se réfugient à Versailles. Le 26 mars, les parisiens élisent un conseil communal de 90 membres dont 25 ouvriers, 12 artisans et 4 employés. Immédiatement la commune décrète l'annulation des loyers dus qui étranglent les plus démunis. Elle décrète la séparation des églises et de l'État. Elle instaure l'instruction laïque et gratuite. Elle verse une pension aux veuves et orphelins des gardes nationaux tués au combat. Elle organise les boucheries (cantines) municipales pour soulager le budget des familles.

obtiennent la réduction de la journée à 10 heures (payée 11 heures) au lieu de 12, une augmentation de 25% pour les heures supplémentaires et l'abolition du travail de nuit. En 1865, les patrons remettent en cause l'accord. Mais Varlin continue à se battre et crée le 1<sup>er</sup> mai 1866 un système d'assurance contre le chômage. À la veille de la commune, il est également le correspondant du bureau parisien de l'Association Internationale des Travailleurs fondée à Londres en 1864 par Marx et Bakounine. Eugène Varlin sera exécuté par les versaillais le 28 mai 1871 lors de la semaine sanglante.

Camarades,

Aux côtés de Jules Vallès (le journaliste et écrivain), Gustave Courbet (le peintre) et Eugène Pottier (le poète et auteur des paroles de l'internationale), il y a des militants ouvriers de premier ordre et en particulier Eugène Varlin. J'invite tous les militants, en particulier les jeunes, à s'intéresser au parcours d'Eugène Varlin. Ce n'est pas un hasard si nous avons donné son nom à notre salle de réunion du 2<sup>ème</sup> étage. Eugène Varlin naît en 1839 dans une famille d'ouvriers agricoles. Après son apprentissage, il devient ouvrier-relieur à Paris. Il participe à la création de la société de secours mutuels des ouvriers relieurs, quelques années avant la création des syndicats.

Camarades,

Je ne vous fais pas là un cours d'histoire. Pour comprendre ce qui se passe aujourd'hui, il est quelquefois nécessaire de tirer les enseignements du passé. Prenons un exemple: quelques semaines avant l'entrée de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale, la CGT de l'époque, dont nous sommes les héritiers, organise des manifestations contre la guerre qui vient. Elle appelle les prolétaires d'Allemagne et de France à s'unir et à refuser «la guerre impérialiste». Le 4 août 1914, la guerre est déclarée. En quelques jours, la direction confédérale de la CGT se rallie au gouvernement de Raymond Poincaré. Au nom de l'union sacrée, l'action syndicale est mise en sommeil. Un dirigeant de la CGT refuse cette union sacrée, c'est Pierre Monatte. La salle du Retz de chaussée porte son nom.

En 1864, la loi du 25 mai supprime le délit de coalition instauré par la loi Le Chapelier en 1791. La grève devient possible même si elle est sévèrement encadrée. Varlin n'a pas froid aux yeux et quelques semaines après, il organise la grève des ouvriers-relieurs aux côtés d'Adolphe Clémence et de Nathalie Le Mel. Après trois semaines de grève, ils

Alors camarades,

Vous allez vous demander où je veux en venir avec mon histoire d'union sacrée et quel est

«**C**amarades,  
Après une année d'absence, nous retrouvons le chemin du 1<sup>er</sup> mai. Ce n'est pas une fête ! J'ai beau l'expliquer aux journalistes, chaque année on nous refait le coup de la «fête des travailleurs». La fête, on sait la faire et on n'a pas besoin d'attendre le 1<sup>er</sup> mai pour ça.

Le 1<sup>er</sup> mai, c'est une journée internationale des revendications. Jean Jaurès la qualifiait de la manière suivante : « une universelle entente des travailleurs qui allait désormais s'opposer à l'universelle coalition des exploités et des possédants » [1<sup>er</sup> mai 1890]. Le 1<sup>er</sup> mai, c'est la lutte pour la journée de travail de 8 heures. Ce sont les événements tragiques des 3 et 4 mai 1886 à Chicago ou ceux, non moins tragiques, du 1<sup>er</sup> mai 1891 à Fourmies.

Cette année, 150 ans après la commune de Paris, nous ne pouvons pas ne pas rendre hommage aux communards de 1871 qui étaient à 80 % des ouvriers et des artisans. Ils voulaient réorganiser l'économie et la vie publique au profit des travailleurs. Le 18 mars 1871, les parisiens des quartiers Est et Centre se soulèvent contre le gouvernement.



le rapport avec la situation présente. Bien entendu, « comparaison, n'est pas raison ». La pandémie de la Covid 19 n'a rien à voir avec la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale ou quelque guerre que ce soit. Mais rappelez-vous de l'appel de Macron le 16 mars 2020 à l'union nationale, l'union sacrée des temps modernes, invitant «toutes et tous» à s'engager derrière lui dans une «guerre» contre la pandémie. Croyez-vous que cet appel n'ait pas rencontré un écho jusque dans les sommets de notre propre confédération, de toutes les confédérations même et je vous rassure, je ne pense pas à la CFDT qui cultive de manière permanente l'union sacrée. Ne croyez-vous pas que le confinement et la campagne effrénée du gouvernement n'aient pas eu des conséquences, même involontaires, sur l'activité revendicatives de nos syndicats ?

Camarades,  
Le gouvernement utilise la pandémie depuis un an pour poursuivre son offensive misérable contre les libertés, les services publics dont d'école, les conquêtes sociales et pour abaisser encore et encore le coût du travail. Pour les patrons, c'est « open bar » pour licencier et restructurer tous azimuts. Le gouvernement a même décidé de mettre en œuvre sa réforme de l'assurance chômage qui va conduire à réduire sévèrement - 17% en moyenne - l'allocation chômage de plus d'un million de chômeurs. Notre confédération a déposé un recours en référé devant le Conseil d'État pour contester cette réforme.

Je ne dis pas qu'il ne faut pas le faire mes camarades. Mais cela suffit-il ? N'est-il pas temps de préparer les conditions d'une mobilisation de la classe ouvrière sur le terrain de la lutte de classe et de l'indépendance pour contrer cette offensive du gouvernement et du patronat ? Nous ne pouvons pas confiner plus longtemps les revendications et l'action revendicative sous prétexte de pandémie. Cela je l'ai dit lors de la dernière Commission Exécutive de la confédération. Il faut changer de braquet, même si ce n'est pas simple.

Il faut changer de braquet et pour cela, nous pouvons compter sur la détermination des salariés et de la jeunesse. Depuis plus d'un an, malgré les mesures liberticides du gouvernement, un nombre croissant de salariés, de retraités, de jeunes, de l'énergie, de la santé, du médico-social, de l'éducation nationale, de la culture, de l'industrie se rassemblent, revendiquent, manifestent et font grève pour faire entendre leurs justes revendications et ils ont raison. Lorsque l'éditorialiste des Échos écrit que « la France est sur un volcan », il n'est pas loin de la vérité.

Camarades,  
Je tiens à exprimer mon plein accord avec l'intervention de Claire Compain qui m'a précédée. Le gouvernement continue en pleine pandémie à supprimer des lits et des services entiers dans les hôpitaux. Il refuse de créer les lits et les postes nécessaires en réanimation. Il est embourbé aujourd'hui dans une campagne de vaccination poussive.

J'ai quelques fois utilisé le terme « d'incurie » pour qualifier la politique du gouvernement en matière de santé publique. J'ai eu tort, ce n'est pas une incurie ! C'est une infamie. Et cette infamie, nous devons la dénoncer comme le fait Claire dans son intervention.

**Vive l'action revendicative et syndicale !**  
**Vive l'indépendance !**  
**Vive la CGT-Force Ouvrière !**  
**Vive l'Union Départementale**  
**CGT-Force Ouvrière « Fernand Pelloutier »**  
**de Loire-Atlantique ! »**  
.....



Intervention de Claire Compain,  
au nom de l'UDR FO

« M es chers camarades, Je vous apporte le salut fraternel de l'Union départementale des retraités Force-Ouvrière de Loire-Atlantique. Je remercie Michel et l'Union départementale FO de nous avoir invités à prendre la parole ce matin. Oui mes camarades, les retraités ont et continuent de payer un lourd tribut à la politique de ce gouvernement. Comment pourrait-on oublier la note du ministère de la Santé du 31 mars 2020 donnant consigne aux plateformes du 15, partout en France, de ne pas permettre l'accès à l'hôpital aux résidents des EHPAD et ainsi de les laisser mourir dans l'établissement. Quelle infamie ! 12000, 12000 décès en EHPAD c'est-à-dire 12000 malades à qui on a refusé l'accès à l'hôpital donc à être examinés par un médecin car en effet lorsque le médecin coordinateur ou les directeurs d'EHPAD appelaient le 15, la 1<sup>ère</sup> question qui leur était posée était : « quel âge a le patient ? », et dès qu'ils disaient un âge supérieur à 80 ans la réponse était « on ne peut pas l'hospitaliser, il faut le garder dans votre établissement ».

La moitié des décès dans les Pays de Loire au 22 décembre 2020 concernent des résidents en EHPAD. Motif invoqué : on ne peut pas les prendre car l'hôpital est saturé. Mais n'est-ce pas le même motif que le gouvernement brandit pour nous interdire de faire plus de 10 km, nous interdire de sortir avant 6h ou après 19h, fermer toutes les salles de spectacles, fermer les commerces, priver nos petits-enfants d'aller au collège ou au lycée, nous empêcher de voyager, obliger les parents

à faire du télétravail tout en gardant leurs enfants quand les écoles ou les classes sont fermées.

Bref nous empêcher de vivre. En tout cas de vivre normalement !

Depuis plusieurs années nos camarades hospitaliers n'ont cessé d'alerter sur les conséquences prévisibles des suppressions de postes, des suppressions de lits, des regroupements de structures et des fermetures de sites. Dans les années 80, les dépenses hospitalières représentaient 58% des dépenses de l'assurance maladie. Aujourd'hui en 2020, elles représentent moins de 50 % !!

Mes camarades,  
Savez-vous que 103 382 lits exactement ont été supprimés dans les hôpitaux de notre pays ces 20 dernières années. 4 179 lits ont été supprimés par le gouvernement Macron pour la seule année 2018. 3 408 en 2019. 137 lits supprimés au seul CHU d'Angers ces 3 dernières années. La Cour des comptes qu'on peut difficilement soupçonner de «complotisme» écrit dans son rapport du 18 mars 2021 que le taux d'équipements en lits de réanimation est passé de 44 pour 100 000 habitants de plus de 65 ans en 2013 à 37 en 2019 !

Qui a fermé ces lits ? Ce gouvernement et ceux qui l'ont précédé ! Qui est responsable? Ce gouvernement et ceux qui l'ont précédé.

Ainsi en mars 2019, la France alignait 5000 lits de réanimation quand l'Allemagne en avait 27000 ! Bien sûr que c'est le gouvernement qui est responsable car, qu'ont-ils fait depuis mars 2020 ? Ont-ils créé des lits ? Formé du personnel? Recruté des médecins réanimateurs ?

Rien... Rien, ils n'ont rien fait ou plutôt si, ils nous ont confinés ! Pire, ils ont continué à fermer des lits : 1100 depuis début 2020! Bien pire, cette situation a conduit à déprogrammer des opérations. Selon le Président de la ligue contre le cancer, les actes de dépistage du cancer du côlon et du sein ont diminué de 86% en 2020. Il estime à 100000 le nombre de cancers non diagnostiqués ce qui signifie des moindres chances de guérison pour les malades. Or, on l'oublie mais 150000 personnes meurent chaque année du cancer... ce chiffre fait réfléchir.

Tous les psychiatres et pédopsychiatres s'alarment des conséquences dramatiques du confinement sur la santé mentale de la population, la jeunesse en particulier mais aussi toutes les personnes qui vivent seules. Et pourtant on ne cesse de supprimer des lits dans le secteur de la psychiatrie : 157 lits supprimés dans les Pays de Loire ces dernières années.

Oui les retraités, et pas qu'eux bien sûr, ont été sacrifiés parce que l'hôpital a été démantelé année après année.

Pourtant la Sécurité Sociale a fait la preuve de son efficacité pendant toute cette période. Quelles seraient les conséquences de la pandémie sans son existence ? Le déficit de la sécurité sociale en 2020 s'établit à 38,6

milliards d'euros.

Plusieurs causes :

La 1<sup>ère</sup> ce sont les conséquences du confinement sur la vie économique avec le développement considérable du chômage, du chômage partiel en particulier et les mesures de reports et d'allègements de cotisations dont ont bénéficié les entreprises: tout cela constitue des milliards de cotisations qui n'entrent pas dans les caisses de la sécu. Vous ajoutez à cela le fait que le gouvernement se défait sur la sécu de toutes les prises en charge des mesures qu'il édicte. Qui a payé les indemnités journalières des personnes qui n'étaient absolument pas malades, mais obligées de rester chez elle pour garder leur enfant puisque les écoles étaient fermées fin mars, avril jusqu'à début mai en 2020 ? La sécu ! Qui a payé les tests ? 2 milliards 6 en 2020. Encore plus en 2021. Qui paie les vaccins ? La Sécu.

Mais n'en doutez pas, si le gouvernement est plein de sollicitude pour la situation financière des entreprises, en ce qui concerne la sécu on commence à entendre la musique orchestrée par Bruno Lemaire : « il faudra boucher ce déficit ». On sait ce que cela veut dire.

Un mot sur la loi de juillet 2020 sur la dépendance, loi qui a créé une 5<sup>ème</sup> branche mal nommée 5<sup>ème</sup> branche de la sécurité sociale puisqu'elle ne sera pas gérée par la Sécurité sociale mais par la Caisse nationale de solidarité et de l'autonomie (CNSA) qui n'a rien à voir avec la sécu puisqu'elle inclut des assureurs divers et variés. Cette loi prévoit que cette 5<sup>ème</sup> branche soit entièrement aux mains du gouvernement !

Mais, mes camarades c'est quoi la dépendance?

N'est-ce pas précisément la détérioration de l'état de santé du patient qui fait qu'il n'est

plus autonome. C'est donc bien une question de santé et c'est justement ce qui justifie pleinement la position du CCN de septembre 2020 de notre confédération comme de toutes les résolutions de l'UCR FO à savoir que la dépendance doit être prise en charge par l'assurance maladie de la sécurité sociale car elle découle d'une dégradation de la santé de l'assuré.

L'ordonnance du 6 octobre 1945 ne précise-t-elle pas que la Sécurité sociale « *garantit les travailleurs et leurs familles contre les risques de toute nature* » ?

Mais l'inénarrable Véran a vendu la mèche quand il a déclaré « *créer une 5<sup>ème</sup> branche va permettre d'identifier des recettes, des dépenses pour garantir un équilibre* ». C'est clair, les besoins de la population il n'en a rien à faire !

La création de cette branche, c'est pour isoler les dépenses liées au handicap et aux personnes âgées. Il ne s'agit donc pas que de la situation des retraités et des handicapés, il s'agit de l'avenir de la sécurité sociale solidaire et intergénérationnelle. La Confédération a rappelé notre attachement au maintien de la dépendance dans l'assurance maladie. Elle doit prendre en main cette bataille au nom de l'ensemble des travailleurs actifs, handicapés,

chômeurs et retraités.

Je n'ai pas parlé des propositions de financement de cette 5<sup>ème</sup> branche car dans le rapport remis au gouvernement sur le sujet : Pour les 4/5 ce sont les retraités qui seraient mis à contribution : augmentation de la CASA, nouvelle augmentation de la CSG qui serait alignée sur celle des actifs soit 0,9% de plus, baisse à 5% au lieu de 10% de l'abattement sur le revenu imposable, etc, etc .... C'est sans doute pour différer ces annonces qui vont nécessairement révolter les retraités que le gouvernement repousse en 2022 la mise en œuvre de cette loi.

Mes camarades, les retraités sont debout. Ils l'ont encore démontré le 31 mars dernier où ils étaient 600 à manifester à Nantes et Saint-Nazaire malgré l'état d'urgence, malgré le confinement, l'interdiction de se rassembler à plus de 6 .... Mais ils savent bien que ce n'est pas eux seuls qui pourront faire reculer ce gouvernement mais bien avec les salariés, les chômeurs et les jeunes avec l'interprofessionnel.

**Vive la CGT Force-Ouvrière !  
Vive l'UD Force-Ouvrière  
de Loire Atlantique ! »**

